



ÉCOLE DU CAMPANILE

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Procès-verbal de la rencontre du 19 août 2023

- M^{me} Valérie Gauthier, directrice de l'École du Campanile
- M^{me} Marie-Christine Nolet, présidente et représentante des parents
- M^{me} Cindy Marcoux, représentante des parents et représentante au comité de parents
- M^{me} Gitane Boivin, représentante des parents
- M^{me} Rawia Fredj, représentante du service de garde
- M^{me} Émilie A. Marois, secrétaire
- M. Pierre Leclerc, représentant substitut des parents
- M^{me} Laurence Guérard
- M^{me} Caroline Côté, représentante du personnel enseignant
- M^{me} Jessica Dorval représentante du personnel enseignant
- M. Marouane Rachidi, représentant substitut des parents
- M. Izikitaine, fondation
-

Étaient absentes et absents :

- M^{me} Laurie Boulianne, représentante du personnel professionnel
- M^{me} Diana Polovei, représentante substitut des parents
- M^{me} Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien

ORDRE DU JOUR

Points	Objectif lié au PÉ	Temps
1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée	<i>Soutenir les parents dans leur rôle de partenaire du milieu scolaire</i>	1 min
2. Adoption de l'ordre du jour	<i>Soutenir les parents dans leur rôle de partenaire du milieu scolaire</i>	1 min
3. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 23 mai 2022 (document 1)	<i>Soutenir les parents dans leur rôle de partenaire du milieu scolaire</i>	5 min
4. Interventions du public : visite de la fondation	<i>Soutenir les parents dans leur rôle de partenaire du milieu scolaire</i>	?

5. ADOPTION

Points	Objectif lié au PÉ	Temps
5.1. Rapport annuel du conseil d'établissement https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/Centre_de_services_scolaire/Fiche_13_Rapport-annuel-CE_.pdf?1611333636	<i>Soutenir les parents dans leur rôle de partenaire du milieu scolaire</i>	10 min

6. APPROBATION

Points	Objectif lié au PÉ	Temps
6.1. Liste de matériel chargé aux parents (préscolaire) (document 2)	<i>Soutenir les parents dans leur rôle de partenaire du milieu scolaire</i>	5 min

7. CONSULTATION

Points	Objectif lié au PÉ	Temps
7.1. PEVR CSSDD	<i>Soutenir les parents dans leur rôle de partenaire du milieu scolaire</i>	10 min
7.2. Assemblée générale des parents et dates des rencontres de parents	<i>Soutenir les parents dans leur rôle de partenaire du milieu scolaire</i>	15 min

8. PAUSE (au besoin)

9. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Points	Objectif lié au PÉ	Temps
9.1. De la présidente		5 min
9.2. De la représentante du comité de parents		5 min
9.3. Des représentants des membres du personnel		10 min
9.4. De la trésorière		1 min
9.5. De la directrice		10 min

10. DIVERS

Points	Objectif lié au PÉ	Temps
10.1. Organisation scolaire - transferts	<i>Soutenir les parents dans leur rôle de partenaire du milieu scolaire</i>	15 min
10.2. Projet éducatif – suivi des travaux	<i>Soutenir les parents dans leur rôle de partenaire du milieu scolaire</i>	10 min
10.3. Projet éducatif-suivi année en cours	<i>Soutenir les parents dans leur rôle de partenaire du milieu scolaire</i>	10 min
10.4. Agrandissement de l'école		5 min
10.5. Bavard		5 min

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Nolet constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Elle en profite pour expliquer au public la façon dont se tiendra la CÉ.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CE 22/23-55

SUR PROPOSITON DE Mme Cindy Marcoux, **APPUYÉE PAR** Mme Rawia, le conseil d'établissement adopte l'ordre du jour suivant :

L'un des parents présente la demande suivante : il demande aux noms des parents d'avoir l'appui du CÉ pour remettre en question certains critères, particulièrement pour les enfants qui résident dans l'aire de déserte. Il remet en question la façon de faire pour déterminer la distance du lieu de résidence de l'enfant par rapport à l'école (les données utilisées ne sont possiblement pas vérifiables, non vérifié et probablement non probante non plus). Ils trouvent la façon de faire particulière, voir discriminatoire que ce critère soit priorisé par rapport à la durée de fréquentation d'école pour déterminer l'ordre des refus.

Madame Valérie propose de devancer le point 10.1 *Organisation scolaire – transferts* au point 4. Intervention du public – intervention de la fondation.

Autres modifications :

- 10.6 Lettre d'informations aux parents – changement d'horaire
- 10.7 Anglais intensif

3. ADOPTION ET SUIVIS AU PROCES-VERBAL du 23 mai : PAS DE SUIVI DE PV

Adoption CE 22/23-56

SUR PROPOSITON DE Mme Laurence Guérard, **APPUYÉE PAR** Mme Rawia, le conseil d'établissement adopte le procès-verbal du 23 mai.

4. INTERVENTION DU PUBLIC

Madame Valérie prend la parole afin de mettre tout le monde en contexte à propos des transferts d'élèves :

- On retourne un à deux élèves par école de quartier par année. Cette année, juste au préscolaire, on avait 11 inscriptions dépassant le nombre d'élèves pouvant être accueillis au préscolaire, soit 38. L'autre niveau qui a vraiment

été dépassé c'est la cinquième année, où on avait quand même 8 élèves de plus que le nombre qu'on pouvait accepter, soit 52.

- Au préscolaire, sur les 11 inscriptions en surplus, une seule n'était pas du territoire. Donc ça amenait à transférer 10 élèves qui habitent le territoire. En cinquième année, sur les 8, il y a 5 élèves pour lesquels nous étions un choix d'école et trois qui étaient des élèves du territoire.
- Il y a eu des vérifications d'adresses.
- Étant la première fois qu'on avait autant de transferts comme ça, madame Valérie affirme que les règles ne sont pas toujours si évidentes, mais qu'elle se doit de les appliquer.
- À la suite de ces explications, le public s'interroge sur les moyens utilisés afin de faire la vérification des adresses.
- Le public soulève également les façons de faire, qui selon eux sont peu fiables, puisqu'il est impossible de révérifier chacun des élèves lors des réinscriptions. La question suivante se pose : « Devrions-nous redemander une preuve d'adresse à chaque réinscription ? ».
- Le public amène aussi le point concernant la durée de fréquentation de certains enfants qui sont là pour un an et qui repartent dû à ce processus, est-ce que les enfants ayant une plus longue fréquentation devrait être priorisés ?
- Le public mentionne aussi l'application qui est utilisé pour calculer la distance.
- La fratrie aussi est prise en considération.
- Madame Nolet propose que le conseil d'établissement donne son appui aux parents en ce qui concerne les transferts d'élèves et envisage aussi des pistes de solutions (considération que l'école soit entourée de logements locatifs, une vérification des adresses plus fiable et récurrente, revoir les critères d'inscriptions, leurs ordres et leurs priorités, etc.). Elle offre également de se déplacer demain pour la tenue du CA afin de faire la lecture des différents points abordés ce soir. Courriel à venir pour donner suite à ce qui a été discuté.

Sur une seconde intervention du public, M. Izikitaine, vient présenter la fondation. Il explique que c'est une structure mise en place depuis 2004. C'est une organisation majoritairement constituée de parents. Il ajoute que la fondation contribue à plusieurs projets (par exemple, l'achat de livres, zoothérapie, ligue sportive, etc.). M. Izikitaine poursuit en expliquant la mission de la fondation, il veut également continuer de la faire connaître afin que d'autres parents veuillent s'y joindre.

5. ADOPTION

5.1 Rapport annuel du conseil d'établissement

- Le rapport est toujours en cours d'écriture. Madame Nolet repasse le document afin de recueillir les commentaires et valider quelques informations.

Adoption CE 22/23-57

SUR PROPOSITON DE Mme Rawia, **APPUYÉE PAR** Mme Cindy Marcoux, le conseil d'établissement adopte le rapport annuel du conseil d'établissement (sous condition des modifications discutés à l'oral).

6. APPROBATION

6.1 Liste de matériel chargé aux parents (préscolaire) (document 2)

Approbation CE 22/23-58

SUR PROPOSITON DE M. Pierre Leclerc, **APPUYÉE PAR** Mme Cindy Marcoux, le conseil d'établissement adopte la liste de matériel chargé aux parents pour l'année 2023-2024.

7. CONSULTATION

7.1 PEVR CSSDD

La consultation s'est faite par courriel. Madame Nolet repasse chacun des points en émettant les commentaires qui ont été faits.

- Vision orientée vers le personnel plutôt que vers la réussite des élèves.
- Le manque de personnel.
- Le taux de réussite des élèves.
- L'immigration.
- L'adaptation pour les élèves en difficultés.

7.2 Assemblée générale des parents et dates des rencontres de parents

- Le préscolaire est toujours séparé des parents du primaire afin de s'assurer que les parents du préscolaire se présentent.
- Proposition de faire l'AG la même date que celle de la réunion de parents du préscolaire afin d'attirer le plus de gens possible.
- Préscolaire : 6 septembre 2023, 18h (rencontre de parents), 19h (AG)
- Premier cycle : 13 septembre 18 à 19h00, deuxième et troisième cycle 19h à 20h.

8. PAUSE (au besoin)

9. INFORMATIONS GÉNÉRALES

9.1. De la présidente

- L'avancement du projet éducatif.
- Les nouvelles méthodes d'évaluation (autoévaluation).

9.2. De la représentante du comité de parents

- Bilan du comité de parents.
- Code vestimentaire non-genré, l'utilisation des écrans, différents modèles d'entrée progressive au préscolaire.

9.3. Des représentants des membres du personnel

- La fin de l'année arrive à grands-pas (sortie, dont Ottawa pour les 6^e année, quelques pépins, mais somme toute, un très beau voyage).
- Les examens sont terminés alors nous profitons de la belle température ainsi que des alentours de l'école.
- Bulletin : le 30 juin.
- Plusieurs activités prévues lors des dernières journées ;
- Pique-nique pour la dernière journée, horaire en continue = fin à 13h57).
- 11h40 : haie d'honneur pour les finissants.
- SDG plusieurs activités d'organisé également (Noël en été, l'île des jeux vidéo, jeux d'eau au parc Saint-Benoît, etc.).

9.4. De la trésorière

- Le budget de CÉ est mis à jour.

9.5. De la directrice

- Code vestimentaire revu dans le renouveau du code de vie (responsabilité aux parents vs enfants, le maillot deux pièces, les shorts, les gilets bedaines, etc.).
- C'était une année intense, beaucoup de changement de personnel, beaucoup d'inscriptions.
- Finalisation des portraits de classes pour 2023-2024, il reste également quelques rencontres de parents pour prendre des décisions sur le passage de certains élèves.
- Finalisation des transferts d'élèves = appel aux parents à réaliser.

10. DIVERS

10.1 Organisation scolaire – transferts : Changement – point 4

10.2 Projet éducatif

- La vision, la mission et les valeurs ont déjà été présentés (il reste à travailler les enjeux ainsi que les orientations des objectifs).
- En octobre, madame Valérie souhaiterait avoir les informations nécessaires afin de présenter les grandes lignes du projet éducatif.

- Augmenter le sentiment de sécurité à l'école afin de créer un climat de bien-être (autant chez les élèves que chez les employés).
- Mettre de l'avant le partage des ressources professionnelles afin de garder des traces.
- Faire des élèves de bons citoyens à l'ère du numérique.
- Répondre aux besoins des élèves

10.3 Projet éducatif-suivi année en cours

- Madame Valérie partage les informations contenues dans le document intitulé Campanile projet éducatif, plan d'action. Le plan couvre 2019-2023.
- Ce qui est mis de l'avant : le tableau d'honneur, les périodes sportives, le système d'émulation en classe, « gang » de choix en 6^e année, classe extérieure, conférences, OPP, etc.
- Développer le sentiment d'appartenance : équipes sportives, Campanile en spectacle, les petits boulangers en 2^e, journal étudiant, jardin communautaire, etc.
- Afin de poursuivre l'exploitation du potentiel pédagogique numérique : achat de tablettes, de Chromebook, de robots, budget de perfectionnement numérique, etc.
- Ateliers culturels
- Parascolaire
- Rencontres de concertation pour les mercredis PM
- Classe extérieure
- Anglais intensif (album des finissants, voyage, livre d'anglais pour la bibliothèque)
- Périodes de jeux avec des aînés
- Cours de gardiens avertis
- Maintien du service d'orthopédagogie sur 10 mois
- Collecte de sang.

10.4. Agrandissement de l'école

- Pour ce qui est des travaux, madame Valérie n'a pas de nouvelle de l'approbation du ministère. Cependant, madame Valérie a été consultée à propos de certains détails pour les classes (serrures, porte, bref, tous les détails).
- Les budgets sont serrés et l'explosion du prix des matériaux est aussi à considérer.

- L'agrandissement doit être ajusté à la bâtisse existante et c'est pour cette raison que les choses prennent plus de temps également.

10.5. Bavard

- Madame Nolet et Madame Valérie prennent la décision de passer ce point.

10.6 Lettre d'informations aux parents – changement d'horaire

- Madame Valérie fait la lecture de la lettre qui sera envoyé aux parents afin de leur expliquer le changement d'horaire (ce qui est prévu pour les élèves, les enseignants ainsi que pour le personnel de soutien durant les après-midis de travail collaboratif).

10.7 Anglais intensif

- Madame Valérie explique que le fonctionnement de la 6^e année en anglais intensif devrait être repensé puisque certains groupes sont plus faibles que d'autres.
- Est-ce que l'on met beaucoup de pression sur ces élèves alors que la 6^e année est une grosse année en vue du secondaire ?
- Madame Valérie a amené le point suivant aux services éducatifs : soit le fait de penser à faire une éventuelle modification : une formule intensive et une autre non. C'est une chose qui devrait venir, car nous ne sommes pas la seule école à mettre en lumière certaines problématiques.
- Pour l'année 2023-2024, les groupes ont été divisés de façon que le comportement et l'académique soit départagé pour aider le soutien aux apprentissages.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/23-59

SUR PROPOSITON DE Mme Cindy Marcoux **APPUYÉE PAR** Mme Rawia, le conseil d'établissement lève la séance à 21h30.

Adopté à l'unanimité.

Marie-Christine Nolet, présidente

Valérie Gauthier, directrice

Résolutions	Date	Sujet
22/23-01	04-10-22	Adoption de l'ordre du jour
22/23-02	04-10-22	Adoption du procès-verbal
22/23-03	04-10-22	Adoption du calendrier des rencontres 2022-2023
22/23-04	04-10-22	Adoption des règles de régie interne
22/23-05	04-10-22	Adoption des règles d'élection
22/23-06	04-10-22	Approbation du projet de sorties pour la mesure à l'école on bouge
22/23-07	04-10-22	Levée de l'assemblée
22/23-08	14-11-22	Adoption de l'ordre du jour
22/23-09	14-11-22	Adoption du report du procès-verbal 4 octobre
22/23-10	14-11-22	Adoption du budget de l'école 2022-2023
22/23-11	14-11-22	Adoption du budget du service de garde 2022-2023
22/23-12	14-11-22	Adoption du plan de lutte contre la violence et l'intimidation
22/23-13	14-11-22	Approbation des listes d'activités et de sorties culturelles
22/23-14	14-11-22	Approbation de la planification ces contenus d'éducation à la sexualité
22/23-15	14-11-22	Approbation de la planification des COSP
22/23-16	14-11-22	Approbation de la classe-neige pour les 4 ^e année
22/23-17	14-11-22	Approbation du voyage à Ottawa pour les 6 ^e année
22/23-18	14-11-22	Approbation des campagnes de financement, vente de bûches de Noël et de chocolat
22/23-19	14-11-22	Approbation de la vente des billets de la Fondation Maurice Tanguay
22/23-20	14-11-22	Approbation du projet entrepreneurial « Tie-Dye »
22/23-21	14-11-22	Levée de l'assemblée
22/23-22	12-12-22	Adoption de l'ordre du jour
22/23-23	12-12-22	Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2022

22/23-24	12-12-22	Adoption du procès-verbal du 22 novembre 2022
22/23-25	12-12-22	Adoption des sondages pour le plan de lutte contre la violence et l'intimidation
22/23-26	12-12-22	Approbation de la campagne de financement « Porte ton pyj »
22/23-27	12-12-22	Approbation de l'horaire continu
22/23-28	12-12-22	Levée de l'assemblée
22/23-29	23-01-23	Adoption de l'ordre du jour
22/23-30	23-01-23	Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 6 décembre 2021
22/23-31	23-01-23	Adoption du budget révisé
22/23-32	23-01-23	Approbation de la consultation des élèves
22/23-33	23-01-23	Levée de l'assemblée
22/23-34	27-03-23	Adoption de l'ordre du jour
22/23-35	27-03-23	Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 23 janvier 2021
22/23-36	27-03-23	Approbation de la grille la matière 2023-2024
22/23-37	27-03-23	Approbation des règles relatives aux contributions financières exigées des parents
22/23-38	27-03-23	Approbation du calendrier d'ouverture du service de garde 2023-2024
22/23-39	27-03-23	Approbation du budget révisé de service de garde
22/23-40	27-03-23	Levée de l'assemblée
22/23-41	25-04-23	Adoption de l'ordre du jour
22/23-42	25-04-23	Mesures dédiées et protégées 2022-2023 (document 2)
22/23-43	25-04-23	Consultation des élèves
22/23-44	25-04-23	Projet plants de tomates
22/23-45	25-04-23	Projet journal étudiant
22/23-46	25-04-23	Dernier jour de juin
22/23-47	25-04-23	Camp Saint-François
22/23-48	25-04-23	Levée de l'assemblée

22/23-49	23-05-23	Adoption de l'ordre du jour
22/23-50	23-05-23	Adoption du procès-verbal
22/23-51	23-05-23	Approbation des listes de matériel chargé aux parents
22/23-52	23-05-23	Approbation des règles de fonctionnement du service de garde (Document 2)
22-23-53	23-05-23	Approbation des modalités de l'entrée progressive des maternelles (document 3)
22-23-54	23-05-23	Levée de l'assemblée
22/23-55	19-06-23	Adoption de l'ordre du jour
22/23-56	19-06-23	Adoption du procès-verbal
22/23-57	19-06-23	Approbation de l'intervention du public
22/23-58	19-06-23	Adoption du rapport annuel du CÉ
22/23-59	19-06-23	Approbation de la liste de matériel
22/23-60	19-06-23	Levée de l'assemblée
22/23-61	28-07-23	Adoption de l'ordre du jour
22/23-62	28-07-23	Approbation : Nouveau code de vie de l'école
22/23-63	28-07-23	Levée de l'assemblée